

Communiqué de presse du 27 mai 2020

Le secteur du tourisme salue les vastes mesures d'ouverture

Le Conseil fédéral vient heureusement de décider de vastes mesures d'ouverture et d'annoncer la fin de la situation extraordinaire. Les conditions essentielles au redémarrage tant attendu du tourisme suisse sont ainsi réunies. L'Alliance du tourisme est ravie de constater que le Conseil fédéral a entendu les revendications et les attentes exprimées lors du dernier sommet du tourisme et salue la décision d'ouverture prise aujourd'hui. En levant l'interdiction de se rassembler et en encourageant explicitement la population à planifier ses vacances en Suisse, le Conseil fédéral crée la sécurité de planification et les conditions de la réussite économique de la saison estivale.

La décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral met en œuvre la réouverture aussi rapide que possible des offres touristiques encore inaccessibles qui avait été réclamée par l'Alliance du tourisme en dernier lieu lors du sommet du tourisme de dimanche dernier. Par bonheur, le Conseil fédéral avance l'ouverture au samedi 6 juin 2020 et permet aux entreprises de reprendre leur exploitation un week-end plus tôt. En autorisant la réouverture complète de l'ensemble du trafic touristique, depuis les établissements de loisirs tels que les zoos et les piscines, jusqu'aux offres d'hébergement non encore prises en considération, telles que les campings, le Conseil fédéral permet au tourisme suisse de redémarrer comme il en exprimait l'ardent désir et crée la sécurité de planification dont la population et les entreprises ont tant besoin.

La levée de l'interdiction de rassemblement et l'ouverture plus large des frontières ouvrent des perspectives

Le secteur du tourisme prend acte avec plaisir de la levée de l'interdiction de rassemblement et donc du relèvement du nombre maximum de personnes autorisées à se regrouper. Les camps d'été, les excursions, la fréquentation des restaurants ou les vacances par groupes seront ainsi à nouveau possibles dans les régions touristiques de Suisse. En outre, le tourisme pourra à nouveau organiser de petites manifestations, qui peuvent largement contribuer à créer une atmosphère agréable et une ambiance de vacances positive. Par ailleurs, le Conseil fédéral envisage l'ouverture des frontières à plus grande échelle dès le 6 juillet et aspire à une normalisation rapide des voyages. L'Alliance du tourisme est ravie que le Conseil fédéral ait également entendu ses revendications dans ce domaine et permette ainsi à la Suisse d'accueillir dès l'été des clients, au moins européens.

Les plans de protection garantissent la sécurité des clients et du personnel

La branche du tourisme est préparée à ces assouplissements et consciente de ses responsabilités. Les divers créneaux qui composent le secteur du tourisme ainsi que les entreprises individuelles ont élaboré et mis en œuvre des plans de protection efficaces. Dans les créneaux déjà ouverts, ces plans ont apporté la preuve de leur capacité à assurer totalement la protection de la santé des clients et du personnel. La branche est convaincue de pouvoir réussir à continuer à endiguer la pandémie, même après les mesures d'assouplissement qui viennent d'être prises. Le Conseil fédéral l'a d'ailleurs reconnu en adaptant sa communication. Il encourage activement la population à bouger à nouveau ainsi qu'à planifier ses vacances en Suisse et à en profiter. Les associations se réjouissent de voir que le Conseil fédéral a ainsi donné suite à leur revendication sur ce point.

Poursuivre l'examen permanent des mesures de protection

Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui d'importants assouplissements et ouvert la voie à la levée des premières règles de protection restrictives dans les plans de protection. Pour que les clients puissent passer des vacances proches de la normalité pendant la saison d'été et que de nombreux établissements soient exploités de manière rentable, il est cependant nécessaire de réexaminer en permanence les mesures de protection en vue d'introduire de nouveaux assouplissements. Ainsi, la poursuite de l'application des règles de distanciation ou le maintien en vigueur de l'heure de police constituent des contraintes très restrictives qui empêchent la tenue de nombreuses manifestations et entravent fortement la rentabilité de certains secteurs. Par comparaison avec les pays voisins, la Suisse impose parfois des règles encore trop rigoureuses. Avec l'ouverture des frontières, la concurrence internationale avec les pays voisins va se raviver et le tourisme suisse va impérativement avoir besoin d'être mis sur un pied d'égalité avec ses concurrents, y compris sur le plan des restrictions applicables. L'Alliance du tourisme espère que le Conseil fédéral décidera de nouveaux assouplissements d'ici le 24 juin au plus tard.

Un environnement toujours aussi difficile nécessite des mesures de soutien complémentaires

Le tourisme et les régions touristiques ont été très durement touchés par la crise du coronavirus. Le contexte économique reste difficile et la demande touristique va rester faible pendant longtemps encore. Les touristes étrangers, notamment en provenance des pays éloignés et qui sont si importants pour l'économie touristique, ne viendront sans doute plus visiter notre pays cette année. De même, le tourisme d'affaires ne connaîtra plus de reprise notable avant la fin de l'année. Toutes les entreprises, y compris celles qui étaient en pleine santé avant la crise, vont continuer à subir les effets de l'atténuation de la demande et devront se battre pour survivre. Cela vaut autant pour les régions urbaines que pour les régions rurales. Des mesures de soutien complémentaires sont nécessaires pour soutenir le secteur du tourisme à moyen et à long terme et éviter les faillites et la montée du chômage. Ce n'est qu'ainsi que les entreprises touristiques pourront reprendre des forces et continuer à apporter leur importante contribution à la création de valeur économique et d'emplois.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

- Nicolo Paganini, Président de la Fédération suisse du tourisme, tél. +41 (0)79 605 19 43
- Casimir Platzer, Président de GastroSuisse, tél. +41 (0)44 377 53 53
- Andreas Züllig, Président d'HotellerieSuisse, tél. +41 (0)79 236 54 58
- Janine Bunte, Présidente de Parahotellerie Suisse, tél. +41 (0)79 654 03 10
- Leonie Liesch, Présidente de l'Association Suisse des Managers en Tourisme, tél. +41 (0)78 742 74 87
- Stefan Schulthess, Président de l'Association des entreprises suisses de navigation, tél. +41(0)79 300 20 33
- Stefan Müller-Altermatt, Président du Réseau des parcs suisses, tél. +41 (0)76 332 15 26
- Hans Wicki, Président des Remontées Mécaniques Suisses, tél. +41 (0)79 632 72 48
- Damian Constantin, Président de la Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse (CDR), tél. +41 (0)79 664 42 62
- Ueli Stückelberger, Directeur de l'Union des transports publics, tél. +41 (0)79 613 77 01
- Davide Codoni, Directeur de Swiss Snowsports, tél. +41 (0)79 774 43 45